

COPIES : M. VUILLEMIN, Y. MUEL, V. MANGEARD, MA GALILEE, C DIEUX
P. LAHACHE, I. MAQUAIRE, G. VIARD, P. ANTOINE, S. THIEBAUT, C. STANDO

VILLE DE PULNOY

CR N°2011/116-MV/MAG

Réunion Conseil Municipal du 27 octobre 2011

Etaient présents : MM ROYER FEUILTAINE PICCOLI HEINLY ROYER PERROLLAZ ANDRE
HOUDRY BOISSEZ BROUSSIER WEHRLÉN PELTIER CASTELA SIMON GEORGES VULCANO
FROMENT DUSSIAUX DEVITERNE GOUDOUT MICHEL MILLOT

Absents excusés :

G. NICOLA a donné pouvoir à D FEUILTAINE
M OGIEZ a donné pouvoir à M ROYER
N CHABOD a donné pouvoir à G ROYER
JF PICCOLI a donné pouvoir à M PICCOLI

Absente : S VAGUENEZ

Secrétaire : D. DEVITERNE

Monsieur le Maire accueille Monsieur Gilles MILLOT, nouveau conseiller municipal, suite à la démission de Madame Sandrine JACQUIER-ROUX

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 septembre 2011 – pas d'observation

Pas de communication de décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités locales.

Rectification pour une erreur matérielle de la délibération n° 8 du 29 septembre 2011 concernant la vente de la rampe du véhicule de Police Municipale.

Il y a lieu de lire la ville de «PONT A MOUSSON» et non de «DOMMARTEMONT».

Dotation communale d'investissement du Conseil Général : demande de subvention au titre des années 2012-2014

Dominique FEUILTAINE rappelle que le Conseil Municipal doit délibérer de nouveau sur le même dossier de demande de subvention que présenté le 24 mars 2011 pour répondre à une demande du Conseil Général.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Club des Seniors de Pulnoy : 2^{ème} demande d'occupation du Centre Socio-culturel

Pierre BROUSSIER expose la demande du club des Seniors de Pulnoy pour l'occupation de la salle Roger GALMICHE pour une représentation théâtrale. Il s'agit d'une 2^{ème} demande en 2011.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Restos du Cœur : demande d'occupation du Centre Socio-culturel

Mireille ROYER fait part d'une demande d'attribution gratuite de la salle Roger GALMICHE par L'AD54 (Restaurants du Cœur) pour l'organisation d'un spectacle en date du vendredi 30 mars 2012. Nadine GOUDOUT demande pourquoi les frais de nettoyage et d'assistant technique sont facturés : le Maire répond que c'est un principe qui a été retenu pour toutes demandes extérieures de ce type, avec une entrée payante.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Football Club de Pulnoy : 2^{ème} demande d'occupation du Centre Socio-culturel

Nathalie HOUDRY fait part au Conseil Municipal de la demande formulée par le football club de PULNOY en vue d'une deuxième attribution gratuite de la salle Roger GALMICHE pour l'année 2011. Nadine GOUDOUT demande ce qu'il en est du réveillon organisé par le CAL. Dominique DEVITERNE demande si la soirée est ouverte au public. Nathalie HOUDRY répond que c'est une soirée privée, le Football club ne veut pas de débordements au cours de la soirée. Le CAL a décidé de ne pas faire de réveillon cette année.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Cimetière communal : fixation d'une redevance pour occupation du caveau temporaire

Dominique FEUILTAINE explique qu'afin d'être en conformité avec la législation funéraire, la commune va faire construire un caveau provisoire dans le cimetière paysager. Une redevance peut être mise en place. Les modalités d'application de cette redevance sont expliquées.

Une modification est apportée par le Conseil Municipal sur le point de départ de la redevance, à savoir, celle-ci sera due à compter du 16^{ème} jour, à compter du jour d'occupation et non à compter de la date de décès.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Renouvellement du bail pour la location d'une cellule commerciale à usage de bureau de poste

La commune loue à la POSTE, société anonyme à capitaux publics investie d'une mission de service public, un local commercial à usage de bureau de poste depuis le 1^{er} décembre 1993. Ce bail est arrivé à échéance et il y a lieu de le renouveler pour une période de 9 années.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Dossiers de demande de subvention de particuliers au titre des économies d'énergie

ADOpte A L'UNANIMITE.

Modification d'une commission municipale

Le Maire informe l'assemblée que suite à la démission de Madame Sandrine JACQUIER-ROUX, il convient de revoir la composition de la 4^{ème} commission municipale.

Le groupe opposition propose de remplacer, dans la 4^{ème} commission, Madame Sandrine JACQUIER-ROUX par Monsieur Gilles MILLOT.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Représentant du Conseil Municipal au Conseil Municipal d'Enfants : remplacement d'un membre

Sandrine JACQUIER-ROUX ayant démissionné de ses fonctions de conseiller municipal et Jean-Marc MICHEL ayant fait savoir qu'il souhaitait à nouveau faire partie du groupe de travail, le groupe opposition propose Jean-Marc MICHEL pour prendre ces fonctions.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Modification de la commission d'appel d'offres

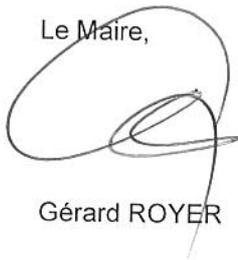
Le Maire informe l'assemblée que, suite à la démission de Madame Sandrine JACQUIER-ROUX, il y a lieu de revoir la composition de la commission d'appel d'offres.

Le groupe opposition propose le remplacement de Madame Sandrine JACQUIER-ROUX, suppléante, par Monsieur Gilles MILLOT, Monsieur Jean-Marc MICHEL restant titulaire.

Le Maire propose un vote à main levée. Aucune opposition à ce vote.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Le Maire,



Gérard ROYER



Fait à Pulnoy, le 7 novembre 2011

Le secrétaire de séance,



Dominique DEVITERNE